Proprement efficace,
Proprement rentable

Agriculture Viticulture Elevage

KAMOUSSE 0748

Produit concentré fortement moussant.

Utilisez moins de détergents, car en les associant à KAMOUSSE, ils seront plus efficaces.

Avantages

- **Renforce le pouvoir moussant** des détergents, et **assure une meilleure efficacité** des produits.
- Associé à des produits chlorés, acides, **permet de visualiser l'application et augmente le temps de contact de la matière active sur le support.**
- **Permet le nettoyage du matériel** pouvant être **en contact avec les denrées alimentaires**.

Mode d'Emploi

Avec canon à mousse
• En association avec PRIMACAL, S.D.T., dilution 6%
• En association avec PRIMAFLASH, TRANSLAV, dilution 2%
• La solution reste stable
• Après application, rincer abondamment.

Conseils d'utilisation

Agriculture
- Viticulture (machines à vendanger), embouteilleuses, cuveries, pressoirs
- Elevages (caillebotis), salles de traite, laiteries, sols, murs de bâtiments
- Abattoirs

Industrie
- Cuisines industrielles, collectivités
- Sociétés d'embouteillage
- Laboratoires (traiteur, boulangerie industrielle)
- Locaux frigorifiques
- Garages
- Transporteurs
- Concessions

Précautions d'Emploi

Ne peut être associé avec des produits solvantés ou à base d'hydroxyde de sodium concentré.

R38 irritant pour la peau
R 41 : risque de lésions oculaires graves
R 50 très toxique pour les organismes aquatiques

PRIMALAB
Parc Cadera - Avenue Ariane - CS 80003 - 33 692 MÉRIGNAC Cedex
Tél. : 05 56 57 60 14 - Fax : 05 56 28 44 70 - E-mail : info@primalab.com - Site internet : www.primalab.com

Phrases S :
S 24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux.
S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S36/39 : Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S37 : Porter des gants appropriés.

FDS consultable sur notre site: www.primalab.com
Formule déposée au centre Anti Poisons PARIS N° 01-40-05-48-48.
. 10.02.11 Les renseignements fournis sur cette documentation sont donnés à titre indicatif eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Nous déclinons notre responsabilité pour toute autre application spécifique.